

Motions – grève pour le retrait de la réforme Macron-Borne

01

RIS secteur de Bourg en Bresse du 16/01/2023

Nous, les 9 enseignants et AESH du 1^{er} degré, réunis en RIS ce lundi 16 janvier 2023 avec le SNUDI FO 01 avons pris connaissance des annonces ministérielles sur la réforme des retraites.

Nous refusons tout report de l'âge légal de départ à la retraite et tout allongement de la durée de cotisation.

Nous refusons la remise en cause de notre régime de pension civile et militaire.

Nous déposons nos déclarations d'intention de grève à compter du 19 janvier 2023 jusqu'aux congés et nous invitons l'ensemble des personnels à nous retrouver en AG de secteur des grévistes le 19 janvier à 10h00 à l'école de Saint-Just (309 chemin de l'école à Saint-Just) pour faire le point sur la situation et décider des suites.

Lycée Lalande Bourg en Bresse

« Les 18 collègues du lycée Lalande Bourg 01, enseignants titulaires ou contractuels, laborantins, réunis en heure d'information syndicale jeudi 12 janvier 2023 à 9h avec leur section syndicale FO, appellent l'ensemble des collègues du lycée, professeurs, administratifs, vie scolaire, agents territoriaux, et au-delà des collèges et lycées de tout le département de l'Ain, à se mettre en grève jeudi 19 janvier 2022 à l'appel de l'intersyndicale nationale CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA contre la mesure gouvernementale annoncée par la première ministre mardi 10 janvier 2023 de report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans... »

06

Lycée P. et M. Curie de Menton

Nous, personnels du lycée Pierre et Marie Curie de Menton, réunis ce jeudi 12 janvier en heure syndicale, comptant sur la participation de collègues enseignants du lycée général, d'enseignants du lycée professionnel, d'enseignants contractuels, d' AESH, des non syndiqués, des syndiqués (SNES FSU, Force Ouvrière, SnetaaFO, CFDT...) exigeons que soit abandonné tout projet visant à repousser l'âge de départ à la retraite ou augmenter la durée de cotisation ou supprimer les 42 régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaires par lequel nous sommes concernés.

Ce que nous voulons, c'est l'augmentation de nos salaires, le dégel de nos points d'indice et non la casse de nos pensions.

Augmenter les salaires c'est augmenter les cotisations sociales et donc financer les retraites et nous blâmons les mensonges et les manipulations du Gouvernement.

Nous nous félicitons de l'appel unitaire des organisations syndicales pour la grève à compter du 19 janvier.

Nous sommes convaincus que c'est la grève interprofessionnelle, comme en 2019, qui permettra de gagner et préserver notre système de retraite. Nous y sommes prêts.

Nous serons en grève et en manifestation le 19 janvier et nous nous réunirons en assemblée générale pour discuter de la poursuite de la grève.

Nous décidons de faire connaître notre position à nos collègues qui n'étaient pas présents en heure syndicale et nous demandons à nos organisations syndicales de la communiquer aux autres établissements du département, aux syndicats départementaux et nationaux.

27

Déclaration (SNES-SNETAA-FO-SNFOLC) des personnels du lycée et de la SEP des Fontenelles réunis en heure d'information syndicale

Nous personnels du lycée et de la SEP des Fontenelles de Louviers réunis en heure d'information syndicale avec les syndicats SNES-FSU, SNFOLC, SNETAAFO,

- rejetons le projet de réforme des retraites Borne-Macron

- demandons son retrait

- sommes déterminés à l'obtenir

- et sommes prêts à nous mobiliser pour la grève et la manifestation unitaire du 19 janvier.

Nous nous réunirons le 20 janvier pour décider des suites des actions à mener pour obtenir le retrait de cette réforme des retraites. Adopté à l'unanimité des 22 présents

33

Motion FO-UNSA adoptée par les enseignants de l'école élémentaire Albert Camus à TALENS

Lors de la réunion d'information syndicale du 13/01/2023, nous, 7 enseignants syndiqués au SNUDI FO 33, à l'UNSA, et non syndiqués, sommes opposés au recul du départ de l'âge à la retraite prévu dans la réforme présentée par le gouvernement le 10/01/2023, malgré l'opposition de la totalité des organisations syndicales et de la grande majorité de la population.

Nous n'acceptons ni le report de l'âge légal de départ à la retraite ni l'augmentation de la durée de cotisation.

Nous dénonçons également l'annonce de la suppression des régimes spéciaux et donc la future suppression des régimes de retraite des fonctionnaires, les inégalités hommes-femmes induites par cette réforme, mais aussi l'aggravation de la précarité de ceux qui ne

sont déjà plus dans l'emploi avant de liquider leur retraite, ainsi que le retard d'entrée des jeunes dans le métier.

Nous appelons donc tous les personnels de l'éducation nationale à participer à toutes les réunions syndicales et assemblées générales d'ici le 19/01/2023 pour décider dans l'unité la plus large, des suites à donner à cette première journée de grève du 19/01/2023, si le gouvernement ne reculait pas.

Nous souhaitons, dans l'unité syndicale, faire reculer le président Macron et son gouvernement et demandons :

- Le retrait de la réforme des retraites ;
- L'augmentation des salaires pour tous sans contreparties ;
- L'annulation des suppressions de postes ;
- L'embauche des seniors ;
- Une vraie politique de relocalisation et réindustrialisation.

35

Collège Les Chalais à Rennes

"Nous, professeurs et AESH réunis en AG ce matin vendredi 20 janvier à 10h (plus de 40 collègues réunis en salle des profs, AESH et profs confondus),

Face au constat suivant : les confédérations syndicales n'appellent qu'au 31 janvier alors qu'il y avait plus de 2 millions de personnes dans les rues hier jeudi 19 janvier,

Nous avons convenu qu'il fallait déborder les confédérations par la base pour les forcer à faire un appel clair à la grève reconductible dès à présent (le timing est tendu : en mars tout sera joué, les vacances de la première zone approchent, c'est maintenant qu'il faut mettre la pression au gouvernement),

Lors de cette AG, des actions ont été proposées pour la semaine à venir (23/01) : grève, création banderole, rédaction de tracts, diffusion aux parents, contacter les parents élus CA, création d'une caisse de grève (comme en 2019) pour les plus en difficulté (AED, AESH, contractuels, autre situation...), circuler dans les autres établissements pour étendre la mobilisation, contacter les médias...

En ce qui concerne les journées de grève à venir, il a été proposé que 5 personnels du collège soient en grève chaque jour avec un roulement (pour aider/soulager chacune et chacun) dès lundi 23 janvier. Les inscriptions sont en cours de réalisation.

Car la mobilisation doit se poursuivre dès cette semaine.

Les personnels réunis en AG vendredi 20 janvier au collège les Chalais."

37

Lycée Vaucanson de Tours (motion FO et SNES)

Les professeurs du lycée Vaucanson de Tours (21 présents), réunis-le 13/01 à l'appel du SNES et du SN-FO-LC se prononcent

Pour le retrait de la réforme des retraites,

Décident de se mettre en grève le jeudi 19 janvier, de participer à la manifestation départ 10h place de La Liberté puis de se réunir en AG au lycée dans l'établissement à 15h avec tous les personnels (Enseignants, Vie Scolaire, Administratifs, Agents) pour décider de la poursuite du mouvement.

Collège Pablo Neruda (16 présents)

Les personnels du Collège Pablo Neruda réunis en Heure d'information syndicale le jeudi 12 janvier 2023 avec FO seront en grève le jeudi 19 janvier prochain à l'appel de l'Intersyndicale nationale (8 organisations syndicales et de jeunesse)

-pour le retrait de la réforme des retraites : non à l'allongement de la durée de cotisation, non au report de l'âge légal, non à la suppression des régimes spéciaux !

-Maintien du code des pensions civiles et militaires !

-Contre les suppressions de postes, annulation de la mesure annoncée aujourd'hui par le Ministre consistant à supprimer l'enseignement de technologie en 6^e pour « financer » une heure de « renforcement, soutien en français maths » et qui serait assurée par les professeurs des écoles ! Nous sommes contre cette remise en cause du statut des PE

Pour faire reculer le gouvernement sur ce projet funeste de réforme des retraites, nous sommes prêts à reconduire la grève dès le lendemain du 19.

Une de nos collègues sera présente à l'Assemblée des délégués d'établissement mercredi 18 janvier à la maison des syndicats.

60

Collège Cousteau de Breuil le Vert, motion contre la réforme des retraites (motion FO, UNSA et FSU)

Nous personnels du collège Cousteau de Breuil le Vert réunis le lundi 16 janvier en heure syndicale avec nos syndicats SN FO LC, SNES-FSU et UNSA exigeons que soit abandonné tout projet visant à repousser l'âge de départ à la retraite ou augmenter la durée de cotisation ou supprimer les régimes spéciaux dont le code des pensions civiles et militaires.

Ce que nous voulons, c'est l'augmentation de nos salaires et non la casse de nos pensions. Augmenter les salaires c'est augmenter les cotisations sociales et donc financer les retraites.

Nous nous félicitons de l'appel unitaire des organisations syndicales pour la grève à compter du 19 janvier.

Nous sommes convaincus que c'est la grève interprofessionnelle, comme en 2019, qui permettra de gagner et préserver notre système de retraite.

Nous y sommes prêts.

Nous serons en grève et en manifestation le 19 janvier et nous nous réunirons en assemblée générale pour discuter de la suite de la grève.

Nous décidons de faire connaître notre position à nos collègues qui n'étaient pas présents en heure syndicale et nous demandons à nos organisations syndicales de la communiquer aux autres établissements du département, aux syndicats départementaux et nationaux. Adopté à l'unanimité des 15 présents.

71

Appel des 24 PE de Saône et Loire réunis avec le SNUDI-FO 71 le 13 janvier 2023

Nous, PE de Saône et Loire, réunis avec le SNUDI-FO 71 le 13 janvier, avons échangé sur les annonces de la première ministre Borne à propos de la réforme des retraites, portée par le président Macron durant sa campagne.

Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés dès l'été 2023 ! Ainsi, comme les autres salariés, les enseignants du premier degré, les AESH et les PsyEN nés en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant 64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d'une retraite à taux plein !

Les régimes spéciaux seraient supprimés, inévitable prélude à la liquidation de notre régime de retraite, le Code des pensions, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

C'est inacceptable, d'autant plus que cette contre-réforme est annoncée dans un contexte insupportable pour les personnels !

Alors que les conditions de travail se dégradent comme jamais, ce sont 1117 nouveaux postes qui sont supprimés par M. Ndiaye pour la rentrée 2023, dont 72 dans notre académie et 20 postes en Saône et Loire ! Les dotations catastrophiques annoncées dans les CSA académiques ne pourront qu'entraîner dès la rentrée prochaine des classes plus chargées, des remplacements d'enseignants absents encore moins assurés et toujours moins d'enseignants spécialisés ou de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ! Alors que les prix explosent, le gouvernement bloque toujours l'augmentation du point d'indice à 3,5%, faisant fi des promesses d'augmentation immédiate de 10% des salaires sans contrepartie... Pour preuve : le ministre Ndiaye conditionne une « revalorisation » à des tâches supplémentaires. Quant aux AESH, ils sont toujours maintenus sous le seuil de pauvreté !

Trop c'est trop ! La coupe est pleine !

Nous refusons tout report de l'âge légal de départ et toute augmentation de la durée de cotisation. Nous exigeons le retrait pur et simple de la réforme Borne-Macron ! Tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction de nos revendications, nous appelons tous nos collègues à :

- Envoyer dès maintenant leurs déclarations d'intention de grève à partir du 19 janvier
- Se réunir dans les écoles, à décider la grève jeudi 19 janvier et à mettre dès maintenant la suite de la mobilisation en discussion
- Participer aux réunions d'information et assemblées générales
- S'organiser pour participer aux manifestations et rassemblements à venir

Nous donnons mandat au SNUDI-FO 71 pour envoyer cet appel aux médias et à tous les collègues du département.

Forts d'une unité syndicale inédite, forts du rejet que provoque cette réforme dans toute la population, nous pouvons faire reculer ce gouvernement !

Faire reculer sur les retraites serait un point d'appui déterminant pour gagner sur toutes nos revendications, de l'augmentation des salaires à l'annulation des suppressions de postes décidées par M. Ndiaye !

Motion votée à l'unanimité

78

Motion adoptée lors de l'heure d'information syndicale FO du 12 janvier
Collège Jean Jaurès, Poissy

Nous, personnels enseignants, AESH et administratifs du collège Jean Jaurès de Poissy (78), nous sommes réunis pour prendre connaissance de la réforme des retraites annoncée par la Première ministre mardi 10 janvier. (...)

Nous serons en grève dès le 19 janvier à l'appel de l'intersyndicale pour exiger : - Le retrait de la réforme des retraites Borne-Macron

- L'augmentation immédiate des salaires pour tous sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation.

- La création massive de postes sous statut permettant une baisse des effectifs par classe, et donc de meilleures conditions de travail, d'apprentissage et d'encadrement.

- Le maintien de toutes nos heures, de toutes nos classes, de tous nos postes

- l'abrogation ou l'abandon des contre-réformes qui détruisent l'Ecole publique, notamment la réforme des lycées professionnels, le pacte Ndiaye, la réforme Blanquer du baccalauréat et Parcoursup.

- Un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH et les AED.

Nous nous reverrons dès le 20 janvier pour faire le point et envisager les suites, notamment la poursuite de la grève jusqu'au retrait.

82

Motion HIS 12 janvier - Collège Olympe de Gouges

Nous, personnels du Collège Olympe de Gouges, réunis en heure d'informations syndicales ce jeudi 11 janvier 2023 avons pris connaissance des annonces ministérielles sur la réforme des retraites.

Nous refusons tout report de l'âge légal de départ à la retraite et tout allongement de la durée de cotisation.

Nous nous mobiliserons dans la grève et les manifestations à partir du 19 janvier et nous invitons l'ensemble des personnels qui n'étaient pas présents en heure syndicale à nous y rejoindre.

Nous discuterons, dans le cadre le plus large possible, des suites à donner au mouvement.

86

Motion des personnels du Lycée Réaumur à Poitiers du mardi 17 janvier

Réunis à l'initiative de nos syndicats d'établissement (FO et FSU), Les 30 personnels de l'établissement syndiqués et non-syndiqués (enseignants, personnels administratifs, agents territoriaux) considèrent que le projet Macron/Borne sur les retraites est inacceptable.

Ils en demandent le retrait.

Nous ne voulons pas travailler plus longtemps et voir le nombre d'annuités nécessaire à une retraite à taux plein augmenter.

De nombreuses solutions existent pour combler le déficit dérisoire annoncé par le gouvernement de notre système de retraite dans les années à venir (création d'emplois, augmentation les salaires, supprimer les exonérations de cotisations, augmentation des cotisations de quelques euros.)

Notre système de retraite par répartition est viable, il fait partie de notre patrimoine social comme la sécurité sociale. Nous devons pouvoir en bénéficier et le léguer à nos enfants, à nos élèves.

Tout le monde est concerné : 62 ans, c'est déjà trop !

Les personnels se félicitent de l'appel interprofessionnel unitaire FO, CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFE-CGC, UNSA, CFTC, Solidaires qui condamne ce projet et qui appelle à la grève dès le jeudi 19 janvier 2023 pour une mobilisation puissante et dans la durée.

Nous appelons nos collègues du lycée à se mettre en grève massivement dès le jeudi 19 janvier et à signer la pétition intersyndicale nationale.

Ils décident :

- de la mise en place d'une caisse de grève afin d'aider les collègues les plus précaires
- de se retrouver devant le lycée jeudi à 14h pour rejoindre la manifestation qui part du parc des expositions (parcours : parc des expositions, Stade Rebeilleau, Rue du Faubourg du Pont neuf, rue Jean-Jaurès, Place d'armes). Rendez-vous pour ceux qui le souhaitent dès midi pour grignoter et préparer des banderoles.
- de se retrouver le lundi 23 janvier à 11h pour décider des suites du mouvement.

91

Collège les Dines Chiens, Chilly Mazarin réunis le 16 janvier

Nous, professeurs et AESH du collège de Chilly Mazarin présents à l'AG avec FO, considérons que le projet Macron/Borne sur les retraites est inacceptable.

Nous serons en grève le 19 janvier (16 grévistes sur 21 présents) pour exiger le retrait de ce projet de réforme !

Nous nous félicitons de l'appel interprofessionnel unitaire FO, CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFE-CGC, UNSA, CFTC, Solidaires qui condamne ce projet et qui appelle à la grève dès le jeudi 19 janvier 2023 pour une mobilisation puissante et dans la durée.

Nous considérons que pour gagner, la mobilisation prévue à partir de jeudi est une bonne chose et pour combattre ce projet et obtenir son retrait, nous savons qu'il faut mettre en œuvre des actions qui permettent de gagner. A ce titre, nous pensons que les journées d'actions et les grèves saute moutons ne sont pas la bonne méthode. Nous nous félicitons donc des préavis de grève de la RATP ou encore dans le secteur de l'énergie.

La méthode employée en 2019 était la bonne, elle nous a permis de faire reculer le gouvernement. Nous appelons donc tous nos collègues à faire grève le jeudi 19 janvier et à discuter de sa reconduction dès vendredi. (...)

93

Lycée Gustave-Clemenceau de Villemomble

Le gouvernement entend repousser l'âge de départ légal à la retraite à 64 ans et accélérer le passage à 43 annuités pour pouvoir partir à taux plein. Il a également annoncé la fin des régimes spéciaux.

Cette décision ne se justifie par aucun argument économique et relève de choix politiques et idéologiques :

Le gouvernement qui prétend vouloir « préserver notre système de retraite par répartition » est le même qui fait cadeau aux entreprises de 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations, sans contreparties ni garanties, asséchant ainsi la Sécurité Sociale et notre système de retraites.

Nous serons donc en grève et en manifestation dès jeudi 19/01 afin d'exiger le retrait de ce projet.

Nous appelons nos collègues à nous rejoindre massivement afin de faire de cette journée intersyndicale et interprofessionnelle un premier succès : nous n'obtiendrons rien sans rien faire !

Une nouvelle heure d'info syndicale a été déposée pour vendredi 20/01 à 8h afin de discuter de la reconduction et des suites.

Les personnels du lycée Gustave-Clemenceau de Villemomble réunis en heure d'information syndicale avec leurs sections SNES et FO ce vendredi 13/01/2023.

95

Motion RIS SNUDI-FO St-Ouen l'Aumône samedi 14 janvier

Nous, 17 enseignants du 1er degré réunis en RIS ce samedi 14 janvier 2023 avec le SNUDI FO 95 avons pris connaissance des annonces ministérielles sur cette réforme injuste des retraites.

Nous refusons tout report de l'âge légal de départ à la retraite et tout allongement de la durée de cotisation.

Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés dès l'été 2023 ! Ainsi, comme les autres salariés, les enseignants du premier degré, les AESH et les PsyEN nés en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant 64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d'une retraite à taux plein !

Les régimes spéciaux seraient supprimés, inévitable prélude à la liquidation de notre régime de retraite, le Code des pensions, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

Nous déposons nos déclarations d'intention de grève à compter du 19 janvier 2023 et nous invitons l'ensemble des personnels du département à participer aux AG de grévistes prévues

le 19 janvier à partir de 9h à Cergy (maison des syndicats), à Argenteuil (espace Mandela) et à Sarcelles (salle Watteau) pour décider des suites à cette journée de grève.

Nous invitons à participer massivement à la manifestation parisienne (départ 14h République).

Collège Léonard De Vinci à Eragny sur Oise réunis en HIS le jeudi 12 janvier 2023

Les personnels d'éducation du collège Léonard De Vinci à Eragny sur Oise, réunis en heure d'information syndicale, ont pris connaissance des dernières annonces du mardi 10 janvier 2023 sur la réforme des retraites projetée par le gouvernement.

Alors que les prix explosent, que les personnels subissent un effondrement inédit de leur pouvoir d'achat avec l'augmentation dérisoire du point d'indice bloqué à 3,5 % par le gouvernement, que les conditions de travail sont de plus en plus dégradées et difficiles avec 2000 suppressions de postes dans l'éducation nationale pour la rentrée 2023, se rajoutant aux 7900 suppressions sous le précédent mandat, les personnels devraient désormais travailler jusqu'à 64 ans minimum ! C'est inacceptable !

La totalité des organisations syndicales a appelé à se mobiliser le jeudi 19 janvier contre la réforme de retraites, mobilisation qui est amenée à perdurer.

Jugeant que la situation a assez duré, nous nous prononçons pour la grève intersyndicale prévue à partir du jeudi 19 janvier 2023 jusqu'à obtention des revendications suivantes : - pour l'augmentation de tous les salaires sans contrepartie et au minimum à hauteur de l'inflation ;

- pour la création massive de postes sous statut permettant une baisse des effectifs par classe et donc de meilleures conditions d'encadrement ;
- pour la défense des retraites et des régimes spéciaux, dont les pensions civiles et militaires sans aucun allongement de l'âge de départ, ni de régime par point ;
- pour l'abrogation de la réforme du lycée professionnel.

Nous invitons les collègues à se réunir en assemblées générales le mardi 17 janvier midi pour préparer la grève, et le vendredi 20 janvier pour discuter des suites de la journée du jeudi 19 janvier.